

Le 08/04/2014

**COMPOSITION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S**

2014 - 020

ARRETE

Le Maire de MARCILLY-LE-HAYER

Vu le Code général des Collectivités territoriales,

Considérant que le Conseil Municipal a fixé par délibération du 04 avril 2014, le nombre de membres du Conseil d'administration du C.C.A.S de la Commune à **neuf**,

Considérant que Monsieur le Maire est membre de droit,

Considérant les élections municipales en date du 23 mars 2014 ;

ARRETE

- Font partie du Conseil d'Administration du CCAS, **en qualité de membres élus** du Conseil Municipal, et ce pendant toute la durée du mandat, les personnes suivantes :

- Monsieur HERMIER Pierre né le 23/01/1946
- Monsieur CHIEZE René né le 26/10/1950
- Monsieur PARDON Olivier né le 15/12/1968
- Madame LORRIN Delphine née le 09/12/1976

- **Sont nommés** pour la durée du Mandat du Conseil Municipal les personnes suivantes :

- Madame EFLIGENIR Luce née MORTAS le 14/11/1963
(Représentante de l'U.D.A.F.)
- Madame BERTON Gisèle née VAUTHIER le 15/11/1936
(Représentante du « Club des Aînés » de Marcilly-le-Hayer)
- Madame HUGUENOT Laurence née le 18/08/1967
(Institutrice)
- Monsieur VOMSCHEID Daniel né le 19/03/1948
(Médecin)

Monsieur le Maire sera chargé de l'exécution du présent arrêté dont copie sera transmise au représentant de l'Etat.

A Marcilly-le-Hayer, le 08/04/2014
Le Maire
Jean-Marie CAMUT

